



Le mot du Maire, Catherine CHAPPUIS

SOMMAIRE

Page 2

Travaux
Réseau de chaleur
Urbanisme
Journée des sentiers
Parcours patrimonial

Page 3

La Poste
Rencontre avec les entreprises

Page 4

Scolaire et périscolaire

Page 5

Barby en fête - juin
Festi'Malatray - juin

Pages 6,7

Barby dynamique - avril mai juin

Page 8

Infos diverses
Agenda

Les Barby Flash se succèdent et la formule 8 pages, exceptionnelle au départ, semble devenir la règle pour restituer une information la plus complète possible. Il est vrai aussi qu'il a été décidé de rapporter en photos plus largement les événements d'importance qui animent régulièrement notre Commune. Ces photos traduisent, mieux que des textes, la qualité de ces manifestations souvent associatives ou municipales qui participent grandement à la qualité de la vie collective locale.

En dépit de la lourdeur de la gestion des tâches du quotidien, les gros dossiers structurants pour l'avenir de Barby se poursuivent. Pour répondre à des interrogations récurrentes, c'est bien l'intérêt général qui en est toujours l'objectif principal.

Dans le prolongement des engagements de l'équipe municipale, la réalisation du projet Centre Bourg permettra de mettre en œuvre de nombreuses conditions indispensables à la préservation et au développement de nos petits commerces de proximité fondamentaux : requalification de la place de la mairie avec renforcement de l'attractivité et de la visibilité du centre commercial, nouvel accès voire directement sur le centre de la Commune, des surfaces commerciales supplémentaires neuves et bien positionnées, des stationnements réorganisés répondant aux besoins de l'ensemble des commerces avec notamment des arrêts minute multipliés, de futurs habitants pour conforter l'activité commerciale... L'idée du réseau de chaleur avec sa chaufferie bois est quant à elle le fruit d'une réflexion plus récente

qui poursuit son cheminement après avoir franchi pour l'instant les étapes de la faisabilité technique et économique et la consultation d'opérateurs professionnels. Prochainement, le choix des prestataires sera fait et d'ici quelques mois on devrait obtenir enfin l'assurance de la réalisation d'une très belle opération réunissant trois qualités essentielles : la participation de la commune à la transition écologique en substituant une énergie renouvelable à une énergie fossile, le soutien à l'activité économique locale par la création d'emplois et la maîtrise des coûts de l'énergie sur le long terme pour les bénéficiaires raccordés.

Ces réalisations pour demain prennent encore plus de sens si on n'en oublie pas le passé et ses enseignements. Une grande dame, Simone Veil, vient d'entrer au Panthéon et nous lui rendons hommage en donnant son nom, avec l'accord de sa famille, à notre école élémentaire. Quel plus beau symbole pour nos enfants que de pouvoir se référer dans leur parcours scolaire à cette héroïne du XX^{ème} siècle ?

Bonne lecture de ce Barby Flash et très bel été à tous.

Une réunion publique relative à la présentation des projets "Centre Bourg" et "Réseau de chaleur" est programmée le **mardi 9 octobre à 19h** à la **salle des fêtes**.



Voyage scolaire de l'école "Simone Veil"

LA VIE À BARBY

TRAVAUX



Allée des Airelles : les travaux se sont terminés début juin, avec remise à neuf de la chaussée et passage en "zone 20 km/h" de la circulation pour cette voie en impasse.

Gymnase : la quatrième et dernière tranche de rénovation intérieure du gymnase a démarré début juillet. Sont concernés les vestiaires et la zone des douches, ainsi que les locaux arbitre et professeurs. La ventilation sera entièrement refaite à neuf.

École maternelle : malgré les infiltrations que connaît la couverture de l'école maternelle, pour laquelle

une procédure judiciaire est en cours, des travaux de rénovation intérieure seront réalisés dans le groupe des moyens cet été. Ils comprennent uniquement des prestations ne pouvant être dégradées par d'éventuelles infiltrations : carrelage, électricité, ventilation double flux.

Éclairage public : les travaux de rénovation des luminaires du Clos Gaillard sont engagés. Ils doivent se poursuivre dans l'été. L'entrée de l'allée des Cerisiers sera aussi réalisée.

Vidéo-protection : les travaux d'installation de caméras de vidéo-protection doivent se dérouler dans l'été pour une mise en service au début de l'automne. Ils concernent principalement la place de la mairie et la visualisation des entrées / sorties de la commune sur les voiries principales.

Cimetière : des travaux de réalisation de nouveaux caveaux et d'un ossuaire communal vont être lancés à l'automne.

Chemin de Casselagnat : La 3ème et dernière tranche de travaux de réaménagement de la voirie aura lieu en juillet. Elle permettra la rénovation de la couche de roulement, la mise en place de conteneurs semi-enterrés pour les déchets et emballages, la réalisation d'un cheminement sécurisé et la création d'un plateau surélevé au croisement avec la route de Leysse.

Maison médicale : La rénovation intérieure du local des orthophonistes/kinésithérapeutes aura lieu à la rentrée scolaire 2018. Elle concernera les sols, murs, plafonds et éclairage, ainsi que la mise en accessibilité des sanitaires et le réagencement des salles. Une extension sera réalisée à l'aide d'une solution modulaire, permettant la création d'une salle d'attente commune aux 2 cabinets. La couverture du bâtiment sera aussi entièrement refaite à neuf.

RÉSEAU DE CHALEUR

OÙ EN EST-ON ?

Nous sommes actuellement dans la phase terminale des négociations avec les entreprises qui ont répondu aux appels d'offres.

Rappelons que 2 marchés ont été lancés : un premier, de conception - réalisation du réseau lui-même avec la

chaufferie et un second, pour leur exploitation et gestion. Le choix des entreprises retenues se fera mi-juillet. Par la suite, l'entreprise titulaire de l'exploitation de ce réseau contactera tous les usagers et clients potentiels (copropriétés, bâtiments tertiaires) afin de leur proposer un contrat de fourniture d'énergie. Dès lors qu'un nombre

suffisant d'usagers choisira de se raccorder au réseau, le projet pourra rentrer dans sa phase de réalisation.

Le dossier de subvention (qui représente près de 50 % du coût d'investissement) a été approuvé par l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

URBANISME

LE GRAND CLOS

Les volumes architecturaux, notamment ceux de Cristal Habitat et de CAN/Patey sont en train de sortir de terre et ils figurent les prémices de la future urbanisation du secteur du Grand Clos. L'avancement des travaux



est conforme au planning initial. Les travaux de la Savoissienne Habitat ont débuté début juin et ceux de Lamotte Ediphis/Patriarche commenceront fin 2018.

REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

le temps du concret...

Après avoir retenu l'équipe IMAPRIM, CRISTAL HABITAT avec le cabinet CHAMBRE & VIBERT comme architecte, nous sommes actuellement dans une phase de mise au point très importante qui devrait nous conduire à un dépôt de permis de construire pour la fin du mois de septembre 2018.

Dans le même temps, l'agglomération GRAND CHAMBERY lancera une modification simplifiée du PLU pour permettre la réalisation de cette opération. Comme pour les phases précédentes, l'équipe municipale souhaite que ce projet avance dans la

concertation et le dialogue avec les riverains et l'ensemble de la population et c'est pourquoi une réunion publique permettant de faire un point d'étape complet sera organisée le mardi 9 octobre.

Parallèlement, le travail avec le cabinet de maîtrise d'œuvre EPODE, retenu pour l'aménagement de la place de la mairie et la création de la nouvelle voirie a commencé. Pour ces projets, sous maîtrise d'ouvrage communale, nous procéderons également à une très large concertation, notre souhait étant de pouvoir engager des travaux de requalification de la place de la mairie au printemps 2019.

JOURNÉE DES SENTIERS

Les bénévoles entretiennent les sentiers de la commune. Une trentaine de participants, habitants, licenciés du Club Montagne Sport Nature et élus ont participé à la journée d'entretien des sentiers communaux de BARBY. Cette année, le tronçon supérieur du chemin de la Miat a fait l'objet de l'attention des participants. Le débroussaillage, le renforcement et le remodelage des parties abîmées de cet itinéraire ont été réalisés dans la bonne humeur et avec l'aide d'un temps clément. Tous les participants vous convient à aller vous rendre compte des travaux effectués cette année, mais aussi ceux réalisés les années précédentes, lors d'une

promenade sur les hauts de BARBY. Le repas, admirablement préparé et pris en commun, a clôturé cette demi-journée dédiée à la mise en valeur et à l'entretien de ces éléments de notre patrimoine que sont nos sentiers.



PARCOURS PATRIMONIAL

Dans le cadre des prochaines "Journées Européennes du Patrimoine" qui se dérouleront les **15 et 16 septembre 2018**, nous organiserons l'inauguration du futur parcours patrimonial dont les 22 panneaux seront mis en place dans le courant de l'été. Les modalités d'organisation de cette manifestation seront précisées par voie de presse, sur le site internet de la mairie et par affichage.



LA POSTE À BARBY

Le dernier conseil municipal a abordé le sujet de la présence postale à Barby. Madame le Maire a rappelé la délibération du conseil municipal en date du 30 juin 2017 formulant le vœu de maintien du bureau de poste de Barby dans son fonctionnement actuel.

La Poste, par un courrier en date du 11 mai 2018, réitère sa demande de faire évoluer la présence postale sur la Commune en remplaçant le bureau de Barby dans son fonctionnement actuel par un point de contact à choisir entre :

- **un facteur guichetier** qui assure des fonctions au service du courrier (distribution ou collecte du courrier) et la tenue du guichet du bureau de la Poste. Le statut du bureau est maintenu mais l'amplitude horaire est réduite entre 12 à 15 heures hebdomadaires,
- **un relais poste économie sociale et solidaire**, relais conventionné avec un organisme ou une association relevant de l'économie sociale et solidaire,
- **un relais poste commerçant**, relais conventionné avec un commerçant proposant l'amplitude horaire du commerce pour l'accès aux services postaux tels que les services courriers/colis et instances,
- **une agence postale communale.**

Dans ce courrier, à la demande de la Commune, étaient mentionnées des statistiques de fréquentation du bureau de Barby pour les périodes annuelles de 2011 à 2017.

Concernant les chiffres communiqués, entre 2016 et 2017, on peut remarquer une hausse de l'activité significative : + 40% sur le nombre de clients/heure (14 au lieu de 10); on revient ainsi aux chiffres de 2014, + 28% sur le nombre d'opérations/heure (23 au lieu de 18).

Cette hausse d'activité correspond bien au ressenti de la population depuis plusieurs mois avec des attentes importantes à certaines heures (certains clients d'ailleurs renoncent, vu le temps d'attente, à acheter des timbres ou à déposer des colis).

Par ailleurs, il semble que le chiffre de 14 clients à l'heure en moyenne avec un seul guichetier, en général, doit être un maximum possible. Il serait ainsi intéressant de connaître l'activité réelle s'il y avait 2 guichetiers à certaines heures (dont le samedi matin). De même, à ce jour, l'évolution positive éventuelle de l'activité depuis la fermeture du bureau de poste de Challes-les-Eaux n'est pas connue.

Ces statistiques montrent ainsi une augmentation de la fréquentation et conduit à considérer que l'amplitude

horaire actuelle doit être conservée pour permettre de réaliser l'ensemble des opérations quotidiennes représentées à 90 % par le courrier / colis / instances.

Au vu de ces informations et de la fréquentation du bureau de poste, les élus à l'unanimité ont validé le fait qu'il n'était pas envisageable d'avoir une présence postale à temps partiel du type facteur guichetier. Aussi, les élus de Barby souhaitent le maintien du bureau de poste dans ses fonctionnements et horaires actuels soit 33 heures par semaine du lundi au samedi matin. À défaut, la Commune pourrait accepter, au terme d'un projet à construire en collaboration entre les services postaux, la Commune et les commerçants, la mise en place d'un relais commerçant ou d'un relais poste économie sociale et solidaire disposant d'une amplitude horaire d'ouverture importante.

Un courrier (avec la délibération du conseil municipal) a été envoyé à la direction de La Poste dans ce sens. Des discussions avec les dirigeants de La Poste auront lieu prochainement, discussions difficiles au vu de l'objectif affiché par La Poste de ne conserver (après avoir fermé les bureaux de Bassens et de Challes-les-Eaux) que 2 bureaux au sud de l'agglomération, à La Ravoire et Saint Alban-Leysses.

RENCONTRE AVEC LES ENTREPRISES DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE BARBY

À l'initiative des élus de Barby, une rencontre a eu lieu avec les responsables des entreprises de la zone d'activités, en mairie, avec la présence de Catherine Chappuis, Maire, de 3 adjoints (Didier Fantin, Agnès Simon et Françoise Merle), de 2 vice-présidents (MM. Thieffent et Fourches) de CGLE - Chambéry Grand Lac Économie qui gère les zones d'activités et du responsable du pôle entreprises de CGLE (M. Mailland).

13 entreprises, dont les plus gros employeurs, étaient représentées.

Après une présentation de CGLE, un point sur les entreprises de Barby a été fait (les entreprises ayant été rencontrées à 3 reprises entre 2015 et 2018 par des élus de la commune). Le premier enseignement à retenir de ces entretiens est le changement de climat des affaires entre 2015 et 2018.

En 2015, même si cela était inégal selon les entreprises, celui-ci était plutôt morose.

Début 2018 (suivant les chiffres 2017 et les perspectives 2018), sur les 19 entreprises rencontrées à ce jour, 15 ont une activité en progression, pour certaines très sensibles et 4 une activité stable.

Quelques chiffres globaux sur le personnel de cette zone d'activité; les 25 entreprises principales de la zone représentent 430 salariés en CDI, environ 30 en CDD / intérimaires ou saisonniers et 10 apprentis (soit un total hors sous-traitance de 470 salariés).

Dans ces chiffres, ne sont pas comptés ceux de D3EA, entreprise adaptée qui viendra s'installer en 2018 et qui représentera une trentaine d'emplois. **On peut donc dire que la zone artisanale et industrielle de Barby, au 2^{ème} semestre 2018, représentera 500 emplois hors sous-traitance.**

Les difficultés pour certaines entreprises au vu de leurs bonnes activités concernent le recrutement de personnel adapté à leurs besoins. Il faut noter pour certaines d'entre elles, la nécessité de s'agrandir pour répondre à la demande (3 entreprises de la zone d'activités vont faire cette année des investissements sur leurs bâtiments) quelques-unes cherchent des terrains ou des bâtiments plus grands. Concernant la zone artisanale proprement dite, les entrepreneurs, dans leur très grande majorité, sont satisfaits du site et de l'environnement. Toutefois des sujets ont été soulevés par les responsables d'entreprise :

- La signalétique : les panneaux en entrée de zone ne sont pas à jour.
- Les stationnements, souvent anarchiques, qui posent problème en matière de sécurité, de manœuvre pour les camions et d'image de la zone; une réflexion

globale sur ce sujet serait à faire. Quelques idées aussi : une communication aux entreprises sur les possibilités pour les salariés de venir en bus, une réflexion sur le covoiturage inter-entreprises ou encore les parkings non utilisés de certaines entreprises qui pourraient servir à d'autres entreprises.

- La dangerosité de la sortie de la zone d'activités sur l'avenue Paul Chevallier par le non-respect des priorités à droite.

- Les encombrements jusqu'à la départementale 1006, puis sur la commune de La Ravoire (jusqu'à la VRU) à certaines heures. Cela pose des problèmes aux entreprises (comme aux habitants), qui aux heures de pointe (2 heures le matin et 1h30 l'après-midi) mettent souvent 30 minutes pour rejoindre la VRU (contre moins de 10 minutes aux autres heures). Le réglage du feu avant l'arrivée sur la D1006 serait à vérifier. Engager ensuite le possible dédoublement de la voirie après le carrefour avec la D1006, près du magasin Besson Chaussures en direction de la VRU, de manière à fluidifier la circulation à moindre coût (le dossier est à l'étude).

- Un terrain de la ZAE reste en friche : cela crée un vrai problème d'image. Un hectare de terrain non utilisé dans l'agglomération chambérienne, au vu de la demande de foncier, pose question. Toutefois, rappelons que ce terrain est privé.

Les responsables de Chambéry Grand Lac Économie ont pris note de ces demandes et se sont engagés à étudier les sujets abordés. Cette rencontre s'est terminée par un pot amical.



LA VIE À BARBY

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE "SIMONE VEIL"

La nouvelle appellation de notre école élémentaire, construite en 1974 et entièrement rénovée en 2012/2013, a été inaugurée le vendredi 29 juin. En accord avec le Conseil d'école (parents, enseignants et élus) et validé par le Conseil Municipal le 26 mars 2018, l'école élémentaire a désormais un nom : "École Élémentaire Simone Veil".



Simone Veil (1927 - 2017)

c'est une vie de combat :

combat contre le racisme et l'antisémitisme qu'elle a elle-même subi, elle a été déportée à Auschwitz en 1944, combat pour le droit des femmes, notamment comme Magistrat de 1957 à 1974 puis Ministre de 1974 à 1979 et de 1993 à 1995, combat pour l'Europe, elle a été le 1^{er} Président du Parlement Européen en 1979 avec la volonté de réconcilier l'Europe pour qu'elle ne se déchire plus.

Entrée au Panthéon le 1^{er} juillet 2018.



LA CLASSE DE DÉCOUVERTE EN LANGUEDOC

Tous les élèves de l'école élémentaire de Barby, du CP au CM2, soit 135 élèves, sont partis en classe de découverte durant trois nuits et quatre jours pour visiter des vestiges romains du Languedoc : le Pont du Gard, les arènes de Nîmes, la Villa Loupian, le jardin antique de Balaruc, le musée d'archéologie sous-marine d'Agde. Ils ont également pu profiter de la plage, en bord de mer à Sète, et le séjour s'est clôturé avec l'organisation d'une "boum". Ce voyage a permis de mettre en évidence les compétences autour du vivre ensemble et du partage. La mairie a pu aider le financement de ce voyage par le versement d'une subvention d'un montant de 2700 €.

Les élèves sont revenus avec des souvenirs plein la tête !

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES À LA RENTRÉE SCOLAIRE 2018

Les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires) auront lieu le jeudi après-midi :

- de 13h30 à 16h05 pour l'école maternelle
- de 13h45 à 15h55 pour l'école élémentaire

Ces activités seront toujours payantes et facultatives.

À l'école maternelle, les enfants resteront dans leur école et seront accueillis pour un temps de sieste ou de repos en début d'après-midi : ce temps-là est essentiel. Ensuite ils pourront rejoindre, pour certains, le personnel municipal qui leur proposera des activités. Puis, de 15h00 à 16h00, ils seront pris en charge par des intervenants extérieurs : multisports, cirque et aikido.

À l'école élémentaire, 12 activités seront proposées aux enfants, certaines d'une durée de 2h10 (ateliers créatifs, nature en découverte, chaîne tv, comédie musicale), les autres d'une durée de 2 fois 1h05 (théâtre, hip-hop, handball, multisports, aérobic, aikido, bibliothèque, tennis de table).

Les parents auront la possibilité de venir chercher leurs enfants, le jeudi, aux Mouettes, après le repas à 13h30.

Une garderie non payante fonctionnera tous les jours de classe jusqu'à 16h30.

Une étude surveillée sera organisée le mardi de 15h55 à 16h55 à l'école élémentaire, après les vacances de Toussaint.

LE CENTRE DE LOISIRS "LES MOUETTES"

Le centre de loisirs des Mouettes a eu la chance de recevoir "une machine à remonter le temps" et va pouvoir se balader à travers les époques durant toutes les vacances.

Des hommes de Cro-Magnon, aux Gaulois mais aussi des robots futuristes, nous allons faire de drôles de rencontres durant tout l'été.

Le centre de loisirs sera ouvert du 9 juillet au 10 août, puis du 20 août au 31 août.

Durant la période de fermeture, il est possible d'inscrire les enfants sur le centre de loisirs de St Alban-Leysse.

Renseignements et inscriptions à l'adresse : albarby@sical.fr.

Pensez à consulter la page facebook "Sical - centres de loisirs" pour avoir des informations et des nouvelles régulièrement.

LE COLLÈGE JEAN MERMOZ EN FÊTE

Jeudi 21 juin après-midi, pour célébrer le retour du soleil et de l'été, des élèves du collège Jean Mermoz ont montré leurs talents à leurs camarades et professeurs rassemblés dans la cour de l'établissement : batucada, chants, rock acrobatique, monocycle, gymnastique, jonglage... Les élèves ont participé nombreux à une flash mob endiablée et encore plus nombreux à la réalisation d'un soleil humain. Chapeaux, lunettes et bonne humeur étaient de rigueur et tous ont apprécié ce temps festif partagé.



Réception d'un auteur du Prix Garin des collèges

LES CHANTIERS ÉDUCATIFS

Les chantiers éducatifs de printemps ont eu lieu du 16 au 20 avril. Organisés conjointement par la mairie et l'association "Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie", ils ont concerné 3 adolescents de Barby et 3 autres de Chambéry. Ils ont été encadrés par trois éducateurs dont un technicien du bâtiment. Les jeunes, aidés de leurs encadrants, ont rénové, par des travaux de peinture, les locaux de "l'espace contact" destinés aux jeunes et situés près de la salle des fêtes.



LA VIE À BARBY

BARBY EN FÊTE - JUIN



Les Faillies organisées par le GAB



La fête de la musique organisée par le Café Associatif

FESTI'MALATRAY - JUIN



L'école de musique Onde et Notes



Le groupe BLACKSTAGE



La Chorale Couleur du Temps



Le Chœur d'hommes - L'Echo des Chavonnes
(© Didier IKET)

LA VIE À BARBY

BARBY DYNAMIQUE - AVRIL MAI JUIN



Trail du Mont Saint-Michel



Les Archers de la Roche



Fête des voisins à La Bâtie et au Clos Besson



Exposition Van Gogh



Fête de l'école maternelle



Chorale Cadence



Inauguration de jardins partagés



Assemblée générale de la Gym Volontaire

LA VIE À BARBY

BARBY DYNAMIQUE - AVRIL MAI JUIN



Stage de tennis



Premières Pages 2018



Les contes russes



Exposition Russie



Conférence de M. Desseaux sur le devoir de mémoire



Vernissage exposition d'Edouard Rey

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'exposition peinture proposée par le groupe d'aquarelle de Barby se poursuit jusqu'au 04/09/2018.

Le dernier comité de lecture de la saison s'est réuni le lundi 2 juillet. Pendant les vacances d'été, du 9 juillet au 2 septembre, la bibliothèque vous accueillera le lundi de 16h30 à 18h00 et le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30. Fermeture du 14 au 22 juillet et du 12 au 19 août.

Très beau succès de l'Opération "Premières Pages 2018".

2 journées d'animation consacrées aux enfants autour du livre "Chat noir chat blanc" de Claire Garralon, proposées par les bibliothèques et structures de la petite enfance du canton de St Alban-Leyse et l'école de musique Onde & Notes. Plus de 300 enfants et adultes ont participé aux "racontages", jeux et lectures musicales de l'album, en différents lieux de la commune, mairie, crèche, bibliothèque ainsi qu'au café associatif.



LA VIE À BARBY

INFOS DIVERSES

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE DU CÔTÉ DE LA FLEURISTE

En cette fin du mois de juin, avait lieu au centre commercial, le pot d'arrivée et d'installation de notre nouvelle fleuriste. Après avoir passé 14 années dans ce commerce fleuri M'Fleurs, bien connu des Barbysiens, Muriel ORTOLLAND a donc "passé la main" et cédé sa boutique. **Les clients présents, les élus et les amis ont pu remercier Muriel pour son accueil, sa gentillesse, son dévouement et pour les conseils qu'elle a su prodiguer pendant toutes ces années. Nadine LAIGLE succède donc à Muriel.** Installée précédemment sur la commune de Modane, comme fleuriste également, elle aura à cœur de continuer à animer le centre commercial par des notes de gaieté, de fraîcheur et de couleurs qu'un tel magasin peut apporter. Nous lui souhaitons la bienvenue à Barby.



MOUSTIQUE TIGRE

COMBATTONS LE MOUSTIQUE TIGRE ! Ne le laissons pas s'installer à Barby ! Adoptons les bons gestes : Couvrez, Jetez, Videz tous les récipients contenant de l'eau. **PAS D'EAU = PAS DE MOUSTIQUES !**



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE EN HOMMAGE AUX FUSILLÉS DU 20 JUIN 1944

Ce **mercredi 20 juin** s'est tenue la cérémonie commémorative en hommage aux fusillés qui furent exécutés au lieu-dit "Les Rochettes", situé à la limite communale entre Barby et Challes-les-Eaux.

Rappelons brièvement les faits : En représailles des actions menées par le maquis de l'Ain, dans le massif du Valmorey, l'occupant allemand effectua une rafle dans les communes proches de ce massif. Dix-neuf personnes furent retenues, enfermées, interrogées par la Gestapo et conduites sur la région de Chambéry où étaient stationnées les troupes de représailles. Elles furent exécutées le 20 juin 1944. Le monument aux morts situé sur la route de Challes-Les-Eaux se veut être la mémoire de ce triste fait d'histoire.



BIEN VIVRE AU CLOS GAILLARD

Le **mardi 26 juin**, à l'invitation de la mairie, une rencontre a eu lieu à la salle des "4 Saisons" pour un échange entre élus et habitants. L'objectif est de co-construire un projet d'aménagement qui serait mis en œuvre en 2019.

Plusieurs idées ont déjà émergé, comme un espace jardins et vergers partagés ou encore l'amélioration des abords de la Monférine côté Ouest. Une proposition sera faite et présentée à l'automne aux habitants pour valider les orientations. Si vous n'avez pas pu être présent mais que vous souhaitez faire part d'idées, vous pouvez le faire par courriel ou à l'accueil de la mairie.



CONCOURS PHOTOS

Cette année le thème retenu est " L'eau ". Vous pouvez participer gratuitement **jusqu'au 15 octobre**. Le règlement est disponible en mairie et sur le site www.barby73.fr.

WORLD CLEANUP DAY

Parce que nous sommes tous concernés par l'environnement dans lequel nous évoluons, le World CleanUp Day a pour ambition de coordonner 150 pays et de réunir 5 % de la population mondiale pour nettoyer notre Planète de ses déchets sauvages en une journée ! Le World CleanUp Day se déroulera le **15 septembre 2018** et sera piloté en France par la structure World CleanUp Day - France. Outre l'aspect opérationnel, ce projet vise à sensibiliser, fédérer et éduquer, par l'action, le plus grand nombre pour que nos comportements changent !

ENVIE DE VOUS IMPLIQUER ? REJOIGNEZ-NOUS ! www.worldcleanupday.fr

Pour la commune de Barby, les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie ou envoyer un courriel à l'adresse : mairie@barby73.fr

L'objectif de cette "journée de nettoyage de la planète" sur notre commune serait de nettoyer une partie des abords de la voie romaine. D'ores et déjà, prenez note du rendez-vous : devant la mairie, le **samedi 15 septembre à 8h** avec une paire de gants.

CINÉ PLEIN AIR

Séance le mardi 28 août - 21h00 - Pelouse de la salle des fêtes - repli possible dans la salle

Projection du film L'ascension (comédie 1h43 min) de Ludovic Bernard avec Ahmed Sylla, Alice Belaidi, Kevin Razy

RECENSEMENT 2019

Le recensement de la population **se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019**. Afin d'organiser au mieux cette enquête, la commune est à la recherche d'agents recenseurs. Pour les personnes intéressées, merci de contacter les services de la mairie au 04 79 33 08 51.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, de votre appartement ? Vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile ! **L'opération tranquillité vacances, qu'est-ce que c'est ?** Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie, soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

L'opération tranquillité vacances, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum) à la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de rendre sur place pour finaliser la demande.

AGENDA

→ JUILLET

Lundi 16 : 19h - Conseil Municipal

→ AOÛT

Mercredi 22 : 18h - Cérémonie en hommage à Claudius Manon au Monument aux Morts
18h30 - Cérémonie au Monument aux Morts de Chignin

Mardi 28 : de 13h à 19h30 - Agence Itinérante des Voyageurs (STAC) - parking Crédit Agricole
21h - Ciné plein Air - pelouse salle des fêtes

→ SEPTEMBRE

Dimanche 2 : 8h - Petit-déjeuner du GAB et Forum des associations - place de la Mairie
Samedi 15 : Inauguration parcours patrimonial

Journée de nettoyage de la planète WORD CLEANUP DAY

Lundi 17 : 19h - Conseil Municipal

Samedi 22 et dimanche 23 : Fête du Sport et Journée découverte MSN73
Vendredi 28 : 18h - AG du Trésor des Ecoles